

## Motion des personnels enseignants et d'éducation au CA du DHG

Nous, élus des personnels enseignants et d'éducation, élus des parents d'élèves, élus des élèves, élus des personnels administratifs et techniques et représentants des collectivités territoriales du collège Jean Jaurès dénonçons les conditions prévues de la rentrée scolaire 2022.

Nous refusons de voter pour la DHG présentée en conseil d'administration que nous jugeons insuffisante à garantir un enseignement de qualité pour nos élèves. Nous sommes en désaccord avec cette gestion de l'éducation qui ne repose que sur des contraintes budgétaires et une volonté de rentabilité, au détriment de la pédagogie et des bonnes conditions de travail de nos élèves.

Nous souhaitons souligner la grande qualité du travail de Madame Bussard Clavel et de l'équipe de direction, son souci de concertation et le soin qu'elle a pris pour tenter de proposer une répartition de la DGH, la plus juste et équitable pédagogiquement. Mais dans une enveloppe trop contrainte il n'est pas possible de proposer une répartition satisfaisante.

De plus nous constatons une nouvelle baisse des IMP. Or ces IMP rémunèrent des missions indispensables à l'orga de notre établissement.

Nous avons déjà alerté l'autorité académique par nos protestations et motions lors des précédents CA au sujet de la baisse arbitraire des IMP de l'établissement, et donc par la disparition de certaines missions. Il nous apparaît clairement ici par ces choix forcés que l'autorité académique ne nous donne pas les moyens d'œuvrer pour la réussite de toutes et tous.

Nous restons persuadés que tous les acteurs de l'éducation nationale partagent nos objectifs. Nous espérons donc que le rectorat sera sensible à nos arguments et nous allouera les moyens nécessaires au bon fonctionnement de notre établissement, à la qualité de l'enseignement qui y est délivré et à la réussite de tous nos élèves. Il nous semble que c'est une mesure de justice sociale et d'équité territoriale.

Nous remercions par avance le rectorat de l'attention qu'il portera à nos demandes.